

n° 9
12 juin 2018

Viticulture

À retenir cette semaine

Stade fin floraison à nouaison
Pas de nouvelle parcelle avec symptôme d'oïdium
Les témoins non traités subissent une attaque de mildiou pour l'instant modérée
Présence faible de larves de cicadelles vertes
Peu de glomérules

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 38 parcelles

Données du réseau

19 parcelles renseignées, 13 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 6 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Il a grêlé à Authezat et Saint Maurice (63), mais sans conséquence sur la vigne.

Stades phénologiques



Les parcelles se situent entre les stades fin floraison et nouaison. Il n'y a pas eu pour l'instant de coulure, les grappes sont bien formées.

La vigne est bien poussante, les rameaux dépassent maintenant bien souvent le fil du haut !

Les premiers rognages ne devraient plus tarder !

Prévisions météo

Il semblerait que le temps se calme enfin ! Il y aura peut-être de rares averses ce week-end, mais nous devrions voir le soleil !

Les températures seront douces, 21-23 °C au maximum et devraient commencer de remonter en milieu de semaine prochaine.



Situation sanitaire

Cicadelles vertes

Les larves de cicadelles vertes sont régulièrement observées. Leur nombre reste faible, au maximum 30 larves pour 100 feuilles. La première génération ne cause généralement pas de dégât. C'est la seconde génération courant juillet qui peut provoquer les grillures en piquant la feuille de nombreuses fois pour se nourrir.

Rappel : le seuil de nuisibilité – très sécuritaire - est fixé à 100 larves pour 100 feuilles.

Différenciation entre les larves de cicadelles vertes et celles de cicadelles de la FD :

	Larve de cicadelle verte	Larve de cicadelle de la flavescence dorée
couleur	Vertes à blanc rosé	blanches
forme	« cylindrique »	Pointues à l'extrémité de l'abdomen
déplacement	En crabe	sautent

Larves de cicadelles vertes



Larves de cicadelles de la flavescence dorée

Cicadelles de la flavescence dorée

Elles sont toujours bien présentes, mais sont moins facilement visibles. Le stade larvaire majoritaire L3 est une forme plus mobile, et donc moins facilement observable.



Tordeuses de la grappe

Les glomérules sont observées dans 9 parcelles sur les 15 observées. Leur nombre reste cependant faible, généralement entre 1 et 10 glomérules pour 100 grappes, et au maximum 30 pour 100 grappes. Habituellement, on voit plutôt des glomérules en début de floraison. Le décalage s'explique par le fait que le temps perturbé a également décalé le vol.

Les dégâts causés par la première génération sont souvent faibles. Le phénomène de compensation (les baies restantes grossissent plus pour compenser les trous) suffit généralement à gommer l'impact de cette génération.



A gauche, on peut voir qu'un glomérule peut concerner de nombreuses baies.

À Droite, un glomérule au stade nouaison avec son habitant.



Situation sanitaire

Mildiou



La situation est globalement très saine, alors que le risque est maintenant élevé.

2 témoins non traités (tnt) ont été laissés en début de saison, l'un sur une parcelle en bio et l'autre en conventionnel. Sur le tnt en bio, seul le premier traitement n'a pas été effectué.

Les 2 tnt présentent des symptômes de mildiou sur feuilles et le tnt conventionnel a en plus des sorties de mildiou sur grappes (rot gris).



Mildiou sur grappe, dit rot gris



Tache de mildiou en face supérieure, en partie masquée par les traitements phytosanitaires



Mildiou en face inférieure, très sporulent

Oïdium



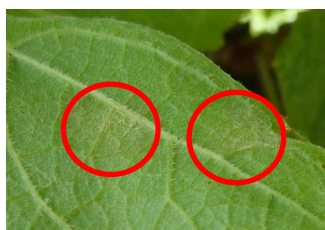
Aucune nouvelle parcelle avec symptôme d'oïdium n'a été signalée cette semaine.

La floraison est une période de forte sensibilité de la vigne. A ce stade, les symptômes sont difficilement visibles, mais peuvent causer de forts dégâts. Lorsqu'ils seront facilement visibles, il sera alors beaucoup plus difficile de lutter contre l'oïdium.

Il est donc très important de surveiller ses parcelles, surtout les chardonnay et les parcelles à historique.



Symptômes d'oïdium précoce



Repiquage d'oïdium : la feuille présente de nombreuses taches



c'est pas facile à voir ... Entraînez-vous à le repérer !

Black rot



Très peu de taches sont observées.

Le risque reste relativement faible du fait que l'on ne soit pas un secteur à historique.



Tache de black rot facies « café au lait »

Tache de black rot typique, avec le liseré plus foncé et les points noirs (pycnides) au centre



Botrytis



Les débris végétaux (pièces florales) restant coincés dans la grappe seront plus tard le substrat du développement du botrytis. Il est pour l'instant assez courant de les voir nombreux dans les grappes, du fait de l'humidité. Il faudrait que le vent ou les souffleries des pulvérisateurs « nettoient » un peu les grappes.

Vu au vignoble



Symptôme en cours d'identification, sans doute de thrips



Excoriose sur feuille et rameaux



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.

<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.